

Astuce PLEX

Octobre 2019



Fréquence des interventions

Les périodes sur laquelle la fréquence des interventions est calculée dans PLEX sont de :

- 24 heures (repas, élimination, etc.);
- une semaine (soins d'hygiène);
- un mois (signes vitaux, pesée);
- une année (entretien avec le psychiatre).

Pour les interventions dont la fréquence est calculée sur **24 heures**, l'évaluateur se base sur une **journée représentative** parmi les 7 jours de référence. Il y a deux options pour ce faire.

- Soit que l'évaluateur choisit la fréquence/24h durant la journée la plus représentative des besoins habituels de la personne parmi les 7 jours de la semaine de référence.
- Soit que l'évaluateur calcule la fréquence de l'intervention dans la semaine de référence et la divise par 7 pour obtenir une fréquence moyenne par 24h.

Journée de référence de l'évaluation =

- soit la journée la plus représentative,
- soit la journée moyenne de la semaine de référence.

Si la fréquence demandée est **mensuelle**, l'évaluateur se base sur le mois qui tourne autour de la semaine de référence.

Mois de référence de l'évaluation =

Une période de 4 semaines, représentative des besoins de la personne évaluée, dans laquelle se trouve la semaine de référence de l'évaluation.

Bonne utilisation de PLEX
et bon automne!

